



RELEVÉ DE DÉCISIONS

Assemblée Générale du 27 Mars des Enseignants délégués d'écoles de l'Yonne pour le RETRAIT du projet de loi BLANQUER

L'Assemblée Générale du 27 mars, réunissant des collègues des écoles de tout le département et des gilets jaunes parents d'élèves, décide d'appeler les collègues à tout mettre en œuvre pour la réussite du mouvement et pour bloquer les projets ministériels.

Dans ce sens, l'Assemblée appelle tous les enseignants :

- à participer aux rassemblements du samedi 30 mars pour l'abandon de la Loi Blanquer :

- à Auxerre à 14h Rond-point de Paris
- à Paris à 14h place du Panthéon
- à Dijon à 13h place de la Libération

- à mobiliser les parents

- en diffusant le document intersyndical d'alerte et d'appel à la manifestation du 30 mars
- en les invitant aux réunions publiques organisées avec les enseignants, agents, élus, GJ...
- en appelant à ne pas mettre leur enfant à l'école le jeudi 4 avril en soutien au mouvement

- à se mettre en grève reconductible à partir du lundi 1^{er} avril avec un point fort le jeudi 4 avril

- en se réunissant dans les assemblées de secteur les jours de grève
- en organisant des brigades pour aller à la rencontre des collègues encore en classe
- en participant massivement à la grève du jeudi 4 avril et aux AG à Sens et à Auxerre

NON à la casse des Services Publics

- Abandon des contre-réformes de l'Éducation

RETRAIT DU PROJET DE LOI BLANQUER

- Abandon du projet de loi Fonction Publique

Pour le droit d'expression et de manifestation : contre la répression !

NON à la casse de l'Éducation Nationale et de nos statuts !